

COMPTE RENDU CTL du 17 novembre 2015 :

CACHEZ CES CONDITIONS DE TRAVAIL QUE JE NE SAURAI VOIR!



En début de séance, les élu(e)s des organisations syndicales ont donné lecture de leur déclaration liminaire en revenant bien évidemment sur les évènements dramatiques que venait de vivre le pays.

A cet égard, la CGT a déploré que les agents du département n'aient pas été informés par messagerie des conditions d'organisation dans les services de la minute de silence en hommage aux victimes des attentats de Paris.

Sur d'autres questions et en d'autres circonstances bien moins importantes la DGFIP et la DDFIP ont su communiquer auprès de l'ensemble des agents.

Il en a résulté une organisation plus que déficiente de ce moment de recueillement (auquel chacun est bien entendu libre de participer ou non). A titre symbolique le Directeur n'a pas accompagné les agents de la direction préférant participer à la cérémonie organisée en préfecture.

Le Comité Technique Local proprement dit consistait notamment à examiner les différents tableaux de bords et baromètres institués par la DGFIP pour mesurer l'état des conditions de vie au travail des agents durant l'année 2014.

Ces documents qui ont une version nationale, ont également une déclinaison locale, il s'agit essentiellement du **Tableau de Bord de Veille Sociale (TBVS) et du Baromètre Social.**

■ CONDITIONS DE TRAVAIL : ELEMENTS STATISTIQUES.

Pour les élu(e)s CGT, comme cela a été rappelé en introduction dans leur déclaration liminaire (accès à la déclaration liminaire :

http://www.financespubliques.cgt.fr/65/IMG/pdf/declaration_ctl_17.11.2015.pdf), ces bilans chiffrés révèlent un sentiment profond de désarroi voire d'abandon par les agents, tout comme ils donnent des indications sur l'orientation et les limites des thermomètres directionnels.

Ainsi, parmi les indicateurs du baromètre social 2015 de la DGFIP (le baromètre des Hautes Pyrénées n'avait pas encore été exploité par la direction au moment de la tenue de ce CTL) certains sont significatifs et révélateurs du ressenti des agents par rapport à leur quotidien :

- •61 % des agents ayant répondu à l'enquête indiquent qu'ils ne disposent pas du temps nécessaire pour accomplir correctement leur travail,
- •35 % évaluent leur stress de travail sur une échelle de 8 à 10.
- •61 % estiment que leur stress tient à la charge de travail qui leur incombe,

- •66 % estiment que la DGFIP n'évolue pas dans le bon sens.
- •61 % pensent que le climat social est mauvais à la DGFIP.
- •51 % et 58 % s'estimant par ailleurs mal informés sur la démarche stratégique de la DGFIP ainsi que sur l'organisation interne de leur administration.

Enfin ils sont 68 % à considérer que la DGFIP n'accorde pas une attention assez importante à leurs conditions de vie au travail, 75 % à estimer qu'elle n'est pas assez à leur écoute et 52 % à appeler de leurs vœux une revalorisation salariale.

Pour le département des Hautes Pyrénées, le baromètre social 2013 délivrait déjà des indicateurs particulièrement inquiétants :

- •68 % des agents du département déclaraient en 2013 ne pas disposer du temps nécessaire pour accomplir correctement leur travail,
- •64 % estimaient ne pas pouvoir prioriser leurs tâches.
- •70 % que la DGFIP ne portait pas assez d'attention aux conditions de vie au travail des agents.
- •79 % que la DGFIP n'évoluait pas dans le bon sens.

Mais, si la fièvre est mesurée, qu'en est-il du diagnostic et des raisons du mal, qui, une fois cernés, sont les mieux à même d'apporter des réponses ou des remèdes.

Sur ce point, c'est le silence radio, et il est ahurissant, que jamais la question des moyens n'ait été posée et notamment celle des moyens humains pour en mesurer les conséquences et effets sur l'accomplissement du travail quotidien. Il est à croire que la question des emplois, du nombre d'agents pour exercer les missions, n'a jamais effleuré l'esprit des sondeurs mandatés par la DGFIP.

Et pourtant ce sont bien 18 152 emplois qui auront été détruits sur 8 ans, plus de 32 000 sur les quatorze dernières années, les Hautes Pyrénées subissant cette année une nouvelle saignée de 10 emplois.

C'est pourquoi, pour compléter une lecture purement théorique et désincarnée des conditions de travail au travers de tableaux statistiques, la CGT et Solidaires ont décidé de faire siéger des agents en comité technique afin qu'il puisse faire état de leur vécu et de leurs conditions de travail au quotidien.

Certes tous les services ne pouvaient être représentés mais les témoignages des présent(e)s ont été révélateurs de la REALITE DU TRAVAIL aujourd'hui dans les services de la DDFIP.

Il y avait donc des agents du SIP de Tarbes, du SIE de Lannemezan, de la trésorerie de Tarbes Adour Echez, de la trésorerie de Vielle Aure.

Et au-delà des services représentés, nous sommes revenus lors du CTL sur les problèmes rencontrés dans les Services de Publicité Foncière, la problématique posée par la création du Pôle Contrôle Revenus Patrimoine (PCRP), les limites actuelles de l'exercice de mise à jour du DUERP....

ACCUEIL dans les SIP.

Les agents présents ont témoigné de leurs difficultés pour assurer l'accueil physique et téléphonique. Ainsi au SIP de Tarbes ce sont près de 200 contribuables qui ont été reçus tous les jours durant la semaine écoulée.

Les conséquences de la suppression de la demi-part des veufs et veuves ont généré un afflux supplémentaire d'usagers. Sur les périodes d'échéance l'augmentation se chiffre à 100 %. La limitation du paiement en numéraire à 300 € est génératrice de perte de temps...

Sur ce point le directeur a indiqué qu'il fallait avoir une appréciation mesurée de cette limite.

Curieux, alors que la DDFIP a donné des instructions claires sur cette question et que les dépassements du seuil de 300 € font l'objet de rappels au respect de la réglementation.

Si la Direction veut apporter des adaptations il conviendrait qu'elle donne des instructions écrites sur la question et ne se contente pas d'apprécier la situation au détour d'une réunion.

De même comme une réponse aux fétichistes de l'internet et du tout téléphone, il a été rappelé que les télé-procédures étaient elles aussi sources de demandes des usagers aussi bien par téléphone qu'en réception physique.

Les contraintes horaires, l'impossibilité d'avoir des pauses (le remplacement à effectif contraint pénalisant les services) ont été dénoncé avec un dénominateur commun : L' ABSENCE DE PERSONNEL A ATTEINT UN TEL NIVEAU QUE LE TRAVAIL NE PEUT PLUS S'EXERCER CORRECTEMENT ET LES SITUATIONS DE TENSION ET DE STRESS SE MULTIPLIENT.

A cela s'ajoutent l'absence de reconnaissance et l'injustice des conditions de distribution de la prime d'accueil (exclusion des agents de la cellule CSP, exclusion des agents di SIE de Tarbes et de la DDFIP qui reçoivent des usagers...) Celles-ci ont été à nouveau dénoncées ainsi que la proratisation qui s'effectuera du fait de la réduction des horaires d'ouverture depuis le 1^{er} août 2015.

Sur ce point, le Directeur, éprouvant sans doute des difficultés pour accorder de l'importance à une prime de 400 € brut pour les agents B et C, mais qui ne cesse de dire qu'il s'évertue à faire REMONTER les problèmes rencontrés dans les services, n'a pas considéré nécessaire d'alerter la DGFIP sur la demande de reconnaissance réelle des missions d'accueil exercées par TOUS les agents CONCERNES.

Situation du SIP/SIE de Lannemezan.

La situation du SIP/SIE de Lannemezan a été longuement évoquée une nouvelle fois. En effet, depuis les premières alertes lancées par les élu(e)s du personnel en CT et CHSCT, depuis l'audience accordée par le DDFIP aux agents du SIE en souffrance, plus d'un an s'est écoulé.

Des demandes de mutation ont été formulées par des agents qui n'en pouvaient plus, tant et si bien que des procédures en interne et en externe ont été engagées. Un audit ainsi qu'une intervention du cabinet ANTEIS. Des mesures de renfort et de soutien ont été prises.

Le SIP/SIE souffre cruellement du déficit d'emplois qui affecte d'ailleurs l'ensemble de la RAN de Lannemezan.

A ce titre le Directeur indique que celle-ci est peu attractive mais encore faudrait-il rappeler les racines du mal (+ de 2 000 suppressions d'emplois par an en moyenne et près de 3 900 emplois vacants sur le territoire).

Mais au-delà, il y a au centre des finances de Lannemezan une souffrance du personnel directement générée par le management exercé. Il est désormais plus que temps que le directeur, en tant qu'employeur responsable de la santé des agents, prenne les mesures susceptibles d'améliorer les conditions de travail du personnel.

Les élu(e)s du personnel ont clairement indiqué qu'ils ne laisseraient plus perdurer une situation directement responsable de la détérioration de la santé des agents et qu'ils interviendraient avec les agents du site pour imposer des changements.



Trésorerie de Vielle Aure :

Là encore, l'insuffisance des effectifs est au centre des difficultés, tout comme est révélatrice l'insuffisance de l'accompagnement et de la formation des chefs de service et agents effectuant un changement de filière.

Et pourtant, aux dires du Directeur Général la fusion serait achevée (un récent rapport de l'IGF sur la gestion publique semble dire le contraire). Le directeur départemental en est d'ailleurs à regretter la défiliarisation et l'abandon du respect des métiers, une critique à peine voilée finalement de la fusion en elle-même.

Au demeurant , la réalité quotidienne des trésoreries rurales est faite (quoique puisse en dire les têtes qui se disent pensantes de la DGFIP) d'accueil téléphonique et physique, l'insuffisance en personnel rendant de plus en plus difficile l'accomplissement des missions au cœur de la gestion publique (la gestion des collectivités locales sous tous ces aspects), le manque de personnel des SIP/SIE se répercutant par ailleurs directement sur les trésoreries par un transfert naturel des appels téléphoniques.

Aujourd'hui les agents en sont à ne plus « respecter » le travail qu'ils accomplissent, le manque de temps, l'urgence couplés à l'accroissement de la complexité des tâches ne laisse plus de place au sentiment du devoir accompli bien en contraire c'est une vrai perte de sens du travail et des missions qui est aujourd'hui à l'œuvre.

Trésorerie de Tarbes Adour Echez :

Une trésorerie, résultat d'une fusion antérieure, et qui a vu ses effectifs théoriques fondre au gré des Comités Techniques de suppression d'emplois.

Aujourd'hui les implantations d'emplois sont à ce point déconnectées de la charge réelle de travail que la trésorerie apparaît en SUR EFFECTIF. Un comble alors que tous les agents sont en surcharge de travail! Le départ en retraite d'un agent B non remplacé ne fera qu'aggraver cette situation.

Devant ce constat, la direction répond par une litanie désormais bien connue : réorganisation et modernisation des procédures dont l'effet escompté est toujours sujet à caution et s'étale dans le temps, quand il ne conduit pas tout simplement à laisser des missions en jachère..

Pour le soutien qui s'avèrera nécessaire dès janvier 2016....RIEN n'est assuré

Aujourd'hui le manque de temps, l'urgence couplés à l'accroissement de la complexité des tâches ne laissent plus de place au sentiment du devoir accompli bien au contraire c'est une vrai perte de sens du travail et des missions qui est aujourd'hui à l'œuvre.



SPF, PCRP, projets immobiliers:

SPF: Les élu(e)s du personnel avaient dénoncé en février 2015 la réinstallation prématurée des 2 Services de Publicité Foncière. Une installation qui aboutit à laisser libre une « réserve foncière » et à dégrader les conditions de travail des 15 agents concernés.

Les élus ont demandé à ce que les conditions d'installation soit revues et vont saisir à nouveau le CHSCT sur la question.

<u>PCRP</u>: à la demande des élu(e)s les conditions d'installation du pôle PCRP feront l'objet , tout comme le déménagement du pole fiscal à la DDFIP, d'une étude de l'ergonome ministériel.

Les élu(e)s ont pris acte de cet engagement bien qu'ils aient encore plaidé pour une analyse globale et cohérente des aménagements et restructurations des services implantés sur Tarbes.

D'autres sujets sont également à venir, en relation directe avec les conditions de travail : la fusion des secteurs du SIP de Tarbes ou la volonté directionnelle d'imposer un pool téléphonique au SIP de Tarbes.

S'agissant du DUERP et de sa mise à jour : la CGT a rappelé que la perception purement bureaucratique de l'exercice conduisait aujourd'hui à la désaffection et à l'échec. Sans réelle volonté d'asseoir une pratique de l'échange sur les conditions réelles de travail il ne sert à rien de jouer les étonnés, en arguant que l'exercice fatigue les agents.

L'implication doit en premier lieu être directionnelle en faisant en sorte que les agents et les chefs de service PRENNENT le temps du débat sur la question. Mais a-t-elle vraiment cette volonté? Le 3 novembre dernier pas un mot ne fut prononcé par la direction sur les conditions de travail en 4 heures de convention cadre A, A+!

APRES 6 HEURES DE REUNION: UNE CONCLUSION DIRECTIONNELLE QUI EN DIT LONG!

Interrogé sur les conclusions qu'il pouvait tirer de cette confrontation avec le travail REEL des agents, sur un éventuel constat de DEGRADATION des conditions de travail de ceux-ci.... le directeur s'est réfugié dans les tableaux statistiques se refusant à reconnaître l'évidence.

Pire. A des interrogations sur l'évolution des missions, voire la perte de certaines comme le recouvrement de l'impôt induite par le projet de PRELEVEMENT à la SOURCE, le directeur a répondu QUE LES BANQUES FERAIENT TOUT AUSSI BIEN L'AFFAIRE, délivrant une conception toute personnelle du service public, plus proche de la BNP que du SIP.